



Feuille de Senlisse

Bulletin municipal n°124
Juillet 2016



L'EDITO



Un petit brin de causette pour raconter les histoires de notre village. Et de ces histoires il n'en manque pas comme vous pourrez le découvrir dans ce nouveau numéro de « La Feuille de Senlisse ». Vous y trouverez des nouvelles du PLU, de la construction du réseau d'assainissement, de l'enfouissement des réseaux EDF, TELECOM, Éclairage, des informations concernant le Conseil Municipal, des voitures électriques, des fêtes et événements nombreux et appréciés

L'étude du PLU (Plan Local d'Urbanisme) progresse et suit son long cheminement. Il va nous rester une bonne année de travail mais déjà quelques idées et présentations se font jour. Vous pourrez bientôt consulter en mairie un total de sept panneaux expliquant ce qu'est le PLU, ses objectifs, ses orientations. Ce seront les bases du travail que nous faisons pour apporter des projets au choix des habitants de la commune.

Les travaux de construction du réseau d'assainissement vont progressant mais ont été perturbés par les intempéries, des qualités de terrain de remblais imprévues puis des sources apparaissant avec ou sans intempéries. La qualité des intervenants nous semble bonne et les prévisions d'achèvement pour cette tranche sont au mieux pour la fin de l'année. Le 22 juin une large délégation du SIAHVY a visité les travaux débutés rue du Couvent.

L'enfouissement des réseaux aériens rue Champ Reine et Malvoisine devrait commencer à l'automne. Nous n'avons pas fait le plein des subventions escomptées mais avons décidé de procéder aux travaux tout de même ne serait-ce pour sécuriser les subventions obtenues à ce jour, soit environ 50% du coût du projet.

Sur le parking du cimetière on peut voir une borne électrique qui servira à recharger les voitures du même nom dont un exemplaire devrait nous être livré après la rentrée. Nous vous rappellerons alors les conditions de location et les moyens d'enregistrement de vos réservations. A noter que le parking sera bien évidemment réaménagé.

Au chapitre des fêtes et événements divers, il y a pléthore en cette période de l'année. Notons la fête des voisins, celle de l'école et ses jeunes talents, le barbecue du SLSG bien fréquenté en qualité et quantité, l'excellente présentation de l'école de peinture de Senlisse par Jean-Pierre Cabocel qu'il pourra d'ailleurs recommencer car nous ne savons pas tout, encore, les concerts de l'Orgue de Senlisse, les foulées cernaysiennes, nos sportifs locaux à l'honneur et en couronnement le très renommé Jumping de Senlisse.

Je vous souhaite de profiter de ces moments conviviaux sur la commune aussi bien que dans la vallée.

Jacques Fidelle.

Bien vivre ensemble

Afin de préserver la sérénité de notre commune et la quiétude de votre voisinage, nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral du 25 mars 2008, l'utilisation d'équipements générateurs de nuisances sonores (tondeuses, tronçonneuses, raboteuses, perceuses ...)

n'est autorisée que pendant certaines plages horaires :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

Les dimanches et jours fériés uniquement de 10h00 à 12h00.

Cf. www.commune-de-senlisse.fr rubrique Infos pratiques « pour le bien-être de tous »



État Civil

Naissance de Nina HUREL le 28 juin 2016

Mariage le 25 juin 2016 de Monsieur Alexandre Benmussa et de Nathalie Mayorga.

Le Plan Local d'Urbanisme !

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), ce document d'urbanisme qui devrait être mis en application début 2017 (la date limite est fixée par la loi ALUR au 27 mars) en remplacement du POS actuel devenu obsolète, intègre les obligations légales auxquelles nous devons nous conformer.

Le document final répondra aux engagements édictés dans :

le schéma Directeur de la Région IDF, la Charte du PNR et son Plan Parc associé, la loi ALUR, la loi Grenelle II, le Code de l'Urbanisme ...

Ce document rédigé selon un formalisme officiel est composé de différents chapitres tels que des diagnostics, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le règlement, le zonage ... Vous pourrez en prendre connaissance sur notre site internet ou en mairie.

Les inondations à Senlisse

Notre commune, comme tant d'autres, a souffert des inondations de ce printemps (automnal !).

Malgré tout, à part quelques cas particuliers (au Moulin d'Aulne, au Moulin des Roches, à la rivière morte, à la pépinière Pommeré...) les dégâts furent assez limités.



Beaucoup d'eau bien sûr, comme

en témoignent les photos, et des dégâts de voirie (rue du Moulin d'Aulne, ainsi que la route passant sur le pont du Moulin des Roches). Plus de peur que de mal donc, et la conviction renforcée qu'il est important de lutter contre l'imperméabilisation des sols !



De l'herbe sur nos trottoirs !

Comme vous avez pu le constater, de l'herbe pousse sur nos trottoirs...et certains se disent : « Mais que fait la mairie ? » Et bien, figurez-vous que la mairie laisse l'herbe pousser sur nos trottoirs pour des raisons écologiques !

En effet, l'objectif est de limiter l'imperméabilisation des sols. La décision a donc été prise, lorsque certains trottoirs ont été refaits, de ne pas les goudronner, de manière à limiter le ruissellement des eaux et permettre une plus grande perméabilité des sols.

La conséquence est que des herbes y poussent. Nous pourrions bien sûr lutter contre celles-ci à grands renforts de désherbants, ce qui, vous en conviendrez, rendrait le choix écologique un peu contestable ! La commune de Senlisse ayant fait le choix d'être ZERO PHYTOS, nous avons essayé le chalumeau pour brûler les mauvaises herbes, chalumeau qui s'est avéré aussi inefficace que chronophage !

Voilà donc pourquoi de l'herbe pousse sur nos trottoirs !



SF

Si j'avais su ! Opération tranquillité vacances

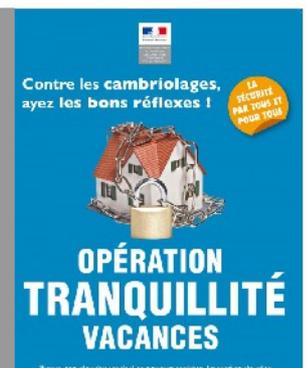
Les grandes migrations d'été ont débuté et elles sont propices, malheureusement, à une recrudescence de cambriolages.

Pas de psychose, juste de la vigilance !

Un véhicule inconnu qui tourne et retourne, des promeneurs ne ressemblant pas vraiment à des randonneurs... La gendarmerie de Chevreuse renouvelle son opération tranquillité vacances et pratique des rondes accrues.

Au préalable, une démarche à remplir pour les particuliers avec une « petite » visite à la gendarmerie pour remplir un formulaire précisant vos dates d'absence.

Maintenant, si vous êtes témoin de bizarreries, un appel à la gendarmerie vaut mieux qu'un « si j'avais su ! » : le numéro central à composer de votre téléphone fixe ou mobile, c'est le 17 !



Fête de l'école

La fête de l'école de Senlisse serait-elle le reflet de la vie de cette école ?

Joie de vivre, enthousiasme, bonne humeur, humour, discipline, méthode, application et implication. On a vu tout cela au cours de cet après-midi et de cette soirée à l'école.

Bien sûr, un peu de pluie ... normal en ce printemps mais elle n'a découragé ni les comédiens, ni les metteurs en scène, ni le musicien, ni le public enthousiaste.

Merci à Mme Ménard, directrice et à Mme Jamoteau, enseignantes, qui transmettent tout leur savoir-faire pour ces fêtes. Merci aussi à Sofia Abida et Lucas Chailleux, ainsi qu'aux parents d'élèves. Tous se sont investis dans l'organisation de cette journée pour le plus grand bonheur des enfants.



2 enfants de Senlisse à l'honneur !

Ornella est vice championne de gymnastique rythmique et sportive pour les championnats d'Ile de France et Charlotte finaliste pour l'école de Senlisse au concours des Yvelines de la Sécurité Routière !

Bravo à toutes les deux !



Cela bouge toujours à Senlisse !

Conférence sur les Peintres

Un public attentif était venu à la mairie de Senlisse le 4 juin dernier pour une heure et demie de découverte à travers les paysages peints par les artistes du XIX^{ème} siècle de la colonie des peintres de Cernay et de Senlisse.

De l'abbaye à la statue de Léon Germain Pelouse en passant par le Léopold et le petit moulin, les peintres ayant délaissés leur ateliers parisiens, aimaient se retrouver dans les deux hôtels de Senlisse (l'hôtel des artistes et des touristes de la place du gros marronnier, épicerie, boulangerie du village et l'hôtel Gougerot) pour échanger sur leurs travaux, se distraire et profiter de la bonne chair.



Ils venaient, en plein air, préparer leurs œuvres pour les présenter lors des salons parisiens dans l'espoir d'y obtenir une mention ou une médaille d'or, suprême récompense et sésame de leur future notoriété. Ce fut le cas de Léon Germain Pelouse, leader de la colonie avec « Coupe de bois à Senlisse, d'une peintre américaine ayant séjourné à Senlisse en 1884 Matilda Lotz avec « tête de chien », et de nombreux autres.

Les œuvres d'une quarantaine de peintres venus dans notre vallée ont été projetées lors de cette sympathique réunion qui s'est terminée par un apéritif offert par le SLSG.

Barbecue de la SLSG

Le dimanche 12 juin 2016 se déroulait le désormais célèbre et incontournable barbecue de la SLSG. Le temps, malgré sa mauvaise volonté évidente, n'aura pas réussi à altérer la bonne humeur des participants qui cette fois, s'étaient réunis sous le préau de l'école. La chaleur de la convivialité et des rires remplaçait avantageusement les degrés manquant au thermomètre. L'association sportive n'ayant pas été capable de trouver une règle du jeu de « pétanque aquatique », a été contrainte de reporter le concours, plongeant ainsi dans le désarroi le plus total nos champions prêts à en découdre !



Mais que ceux-ci soient rassurés, une nouvelle date est déjà fixée au mercredi 20 juillet à partir de 18h, pour une magnifique soirée pizzas/pétanque ! (La date a bien sûr été choisie de manière à permettre à nos participants de filer ensuite à Rio défendre nos couleurs aux Jeux Olympiques !).

Cela bouge toujours à Senlisse !

Le Jumping de Senlisse

Malgré le temps mitigé, le Jumping de Senlisse a été, comme tous les ans, un grand succès. Malvoisine a accueilli cette année plus de 1600 participants du 28 juin au 3 juillet.

Le Grand Prix de la ville de Senlisse qui s'est déroulé le samedi soir a été gagné par Cédric Hurel qui a reçu le prix des mains de Monique Le Roy, adjointe au maire, en présence de M. et Mme Hurel.



Le festival de Juin de l'Orgue de Senlisse

Pour clôturer la saison musicale de l'association « l'Orgue de Senlisse », en l'absence de l'orgue toujours au repos, 4 concerts étaient proposés autour d'un piano à queue, installé pour l'occasion dans le chœur de l'église.

Piano solo ou accompagné de violoncelle ou violon, piano à 4 mains, répertoire varié autour du XIX^{ème} siècle, ce festival fut une grande réussite.

Les artistes ont donné toute leur énergie, leur virtuosité, leur savoir-faire et la petite église de Senlisse a vibré à l'unisson des spectateurs... Faisons bel accueil à ces artistes à l'automne et venez toujours plus nombreux à ces concerts chaleureux.

Les Foulées Cernaysiennes

La 16^e édition du Trail des Foulées Cernaysiennes s'est déroulée dimanche 29 mai sur un parcours d'une longueur de 18,5 km au cœur des Vaux de Cernay et des alentours de Garnes. Parmi les 400 participants, les écoliers de Senlisse se sont distingués en remportant la seconde place dans la course enfants organisée avec le concours de l'USEP. La Mairie de Senlisse, qui a apporté son soutien financier à cet événement, remercie nos deux fidèles G.O. senlissois, Maryse et Christian Fontaine pour leur dévouement.

Le Club de Lecture de Senlisse

Le Club de lecture a bien pris son rythme : réunion une fois par mois sous 2 formules, soit une lecture-apéritif à la Mairie en fin d'après-midi, soit un thé ou café en début d'après-midi dans des lieux accueillants. C'est amical, gai et détendu, un bon lien entre amateurs de lecture.

Nous étions une vingtaine pour la visite commentée de l'abbaye de Port-Royal des Champs, sous la conduite d'un passionné de culture et d'histoire, plein d'humour, M. Michel Charon.

Nous renouvellerons l'expérience dans un autre lieu ayant une relation avec un livre présenté au cours des réunions.

Et la « cabine-bibliothèque », elle avance ??? Oui, mais les intempéries ont retardé son inauguration. Ce sera pour la rentrée. Si vous avez des livres que vous ne souhaitez pas garder, ne les jetez pas, nous sommes preneurs. Dès septembre, nous vous tiendrons au courant du fonctionnement de cette cabine.

Fête des Voisins 2016, C'était le 3 Juin !!!!!

Comme chaque année vous étiez nombreux à attendre ce moment de partage. La traditionnelle Fête des Voisins de Senlisse-Garnes a réuni petits, moyens, grands, dans une atmosphère toujours conviviale !



Dates à retenir

1^{er} septembre 2016 : Rentrée Scolaire
17 et 18 septembre 2016 : Journées du Patrimoine
22 septembre 2016 : Conseil municipal

Mairie de Senlisse

01 30 52 50 71 – 01 30 47 50 96

Mairie.senlisse@wanadoo.fr

[Www.commune-de-senlisse.fr](http://www.commune-de-senlisse.fr)

Directeur de la publication

Jacques Fidelle

Rédaction

la Commission Communication